

Régie Inter municipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 22 février 2018, à 20 h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel
- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Mélissa Tellier, directrice générale et secrétaire trésorière
- Michel Yanakis, responsable de la maintenance
- Marie-Michelle Doyle, adjointe à la direction
- Mélanie Alouis, agente administrative
- Stéphanie Girardeau, technicienne à la comptabilité

EST ABSENT: Aucune personne

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 4 personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan GRAVEL, maire de Ville Saint-Gabriel.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 22 février 2018, soit et est ouverte à compter de 20h12.

24-02-2018

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 25 janvier 2018

5. FINANCES

5.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 21 février 2018

5.2 Comptes payés, déduction à la source et déclaration TPS/TVQ au 21 février 2018

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Dépôt des états financiers – année 2017

6.2 Surfaceuse – Wrapping et installation

6.3 Budget pour la publicité (reporté)

6.4 Mandater une conseillère à représenter le CSCB à la CNESST

- 6.5 Accès Loisirs
- 6.6 Nomination Martine Gauthier, CPA, CA, année 2018
- 6.7 Soumissions achat matériels cuisine
- 6.8 Présentation d'un projet – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Skatepark)
- 6.9 Demande d'un projet universitaire
- 6.10 Entente CFNJ (retiré)
- 6.11 Renouvellement de l'entente avec le groupe Jean Coutu
- 6.12 Politique de fermeture du Centre aquatique Desjardins du Nord de Lanaudière lors des tempêtes
- 6.13 Nomination du signataire pour la signature du protocole d'entente sur les mesures d'urgence avec Ville Saint-Gabriel – sécurité civile (reporté)
- 6.14 Demande gratuité par le comité du projet de la borne de recharge

7. VARIA

- 7.1 Demande par le CPA pour prêt de rideaux
- 7.2 Demande de gratuité par le Hockey-Mineur pour la salle Jean Coutu

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Nicole BERNÈCHE

Appuyé par : Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 22 février 2018, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

25-02-2018 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2018

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Yves MORIN

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2018, soit et est adopté.

5. FINANCES

26-02-2018 5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 21 FÉVRIER 2018

Stéphanie Girardeau, technicienne à la comptabilité, dépose l'état des revenus et dépenses au 21 février 2018.

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Daniel ROCHELEAU

Et résolu :

Que l'état des revenus et dépenses au 21 février 2018 soit accepté, en amortissant la dépense du logiciel comptable sur cinq (5) ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27-02-2018 5.2 COMPTES PAYÉS, DÉDUCTION À LA SOURCE ET DÉCLARATION TPS/TVQ AU 21 FÉVRIER 2018

Il est proposé par : Nicole BERNÈCHE

Appuyé par : Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les comptes payés au 21 février 2018, des chèques numéros 2898 à 2925 totalisant **31,597.13\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 21 février 2018 représentant 25 transactions pour un montant **70,987.51\$** soient et sont adoptés.

QUE les déductions à la source provinciales et fédérales pour le mois de janvier 2018, payées le 13 février 2018, totalisant **13 129.76\$** soient et sont adoptées.

QUE la déclaration de la TPS et la TVQ pour les mois d'octobre, novembre et décembre, payée le 25 janvier 2018, totalise la somme de **13,472.67\$**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

28-02-2018 6.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS – ANNÉE 2017

ATTENDU QUE Madame Martine GAUTHIER, CPA auditeur, CA, dépose les états financiers de l'année 2017.

Il est proposé par : Daniel ROCHELEAU

Appuyé par : Yves MORIN

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte le dépôt du rapport financier 2017, déposé par Madame Martine Gauthier, CPA auditeur, CA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

29-02-2018 6.2 SURFACEUSE – WRAPPING ET INSTALLATION

ATTENDU QUE suite à la résolution #119-08-2017, la régie inter municipale a fait faire la conception graphique de la surfaceuse;

ATTENDU QUE les prochaines étapes pour la surfaceuse sont le «wrapping» et l'installation des collants;

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission auprès du concepteur graphique, afin de faciliter le travail et cette soumission s'élève à TROIS MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (3,400.00\$);

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Yves MORIN

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte la soumission pour le «wrapping» et l'installation des collants de la surfaceuse au montant de trois mille quatre cents dollars (3,400.00\$). Cette somme sera prise à même le montant

donnée par notre partenaire majeur, la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

30-02-2018 6.3 BUDGET POUR LA PUBLICITÉ

POINT REPORTÉ

31-02-2018 6.4 MANDATER UNE CONSEILLÈRE À REPRÉSENTER LE CSCB À LA CNESST

ATTENDU QUE la Régie inter municipale a un dossier à régler entre une ancienne employée du CSCB et la Commission des Normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ;

ATTENDU QUE la Régie inter municipale veut mandater la conseillère, Madame Nicole Bernèche, afin de se faire représenter à la CNESST, étant donné que Madame Bernèche a une bonne expertise dans ce domaine ;

Il est proposé par : Denis GAMELIN

Appuyé par : Mario FRIGON

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB mandatent la conseillère de la Régie inter municipale du CSCB à représenter cette dernière à la CNESST.

QUE la Régie inter municipale du CSCB mandate Madame Nicole Bernèche à négocier toute entente hors cours et à signer tout document nécessaire, afin de régler ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

32-02-2018 6.5 ACCÈS LOISIRS

ATTENDU QU'EN partenariat avec Cible Famille Brandon, le service des loisirs de la Régie inter municipale du CSCB veut offrir aux familles, aux enfants ainsi qu'aux personnes seules, vivant une situation de faible revenu et résidant à Saint-Gabriel, de participer gratuitement au programme accès-loisirs Québec qui offre une session d'une activité de leur choix offerte par le CSCB;

ATTENDU QUE maximum un (1) adulte et un (1) enfant est accepté;

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Daniel ROCHELEAU

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, à offrir au nom du Centre sportif et culturel de Brandon, une session d'activité pour un (1) adulte et un (1) enfant maximum.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

33-02-2018 6.6 NOMINATION MARTINE GAUTHIER AUDITRICE – ANNÉE 2018

ATTENDU QUE l'entreprise comptable de Martine Gauthier, CPA, CA, offre un excellent service auprès de la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon, c'est pourquoi la Régie veut renommer ladite entreprise, suite à la soumission reçue au montant de HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (8,750.00\$) plus les taxes, représentant soixante-quinze (75) heures de travail ;

Il est proposé par : Yves MORIN
Appuyé par : Nicole BERNÈCHE
Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte de procéder à la nomination de la firme Martine Gauthier, CPA, CA, comme auditeur de la Régie du CSCB et la réfection du rapport des états financiers sur SESAM pour l'année 2018, au montant de HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (8,750.00\$) plus taxes. Cette somme sera prise à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

34-02-2018 6.7 SOUMISSIONS ACHAT MATÉRIELS CUISINE

ATTENDU QUE la Régie inter municipale a demandé deux (2) soumissions pour l'achat de matériels pour la cuisine ;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions se détaillent comme suit :

G. DOYON CUISINE INC.	SPÉCIALITÉS COMMERCIALES
373.65\$ tx incluses	377.95\$ tx incluses

Il est proposé par : Nicole BERNÈCHE
Appuyé par : Mario FRIGON
Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte la soumission émanant de Spécialités Commerciales au montant de trois cent soixante-dix-sept dollars et quatre-vingt-quinze cents (377.95\$) taxes incluses et autorisent Mélissa Tellier, directrice générale à effectuer la dépense. Cette dernière sera prise à même le montant donné par notre partenaire majeur, Jean Coutu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

35-02-2018 6.8 PRÉSENTATION D'UN PROJET – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES (SKATEPARK)

ATTENDU QUE la Régie inter municipale veut déposer une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

Il est proposé par : Mario FRIGON
Appuyé par : Yves MORIN
Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon autorise la présentation du projet de la construction et l'aménagement d'un skatepark au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon désigne Madame Mélissa Tellier, secrétaire-trésorière et directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

36-02-2018 6.9 DEMANDE D'UN PROJET UNIVERSITAIRE - PERFORMANCE DES ÉQUIPES DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la Régie inter municipale a reçu une demande émanant de Madame Alexandra Tellier, étudiante en administration, afin de réaliser un projet universitaire qui consiste à analyser la performance des équipes de travail au sein du CSCB;

ATTENDU QUE ce projet nécessite une courte participation de la part de la directrice générale, Madame Mélissa Tellier et de la part des employés, en répondant à un petit questionnaire qui restera confidentiel ;

Il est proposé par : Daniel ROCHELEAU

Appuyé par : Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon accepte le projet universitaire et autorise Madame Mélissa Tellier ainsi que les employés du CSCB à répondre au questionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

37-02-2018 6.10 ENTENTE CFNJ

POINT RETIRÉ

38-02-2018 6.11 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE GROUPE JEAN COUTU

ATTENDU QUE l'entente de partenariat entre le CSCB et le Groupe Jean Coutu vient à échéance prochainement ;

ATTENDU QUE la Régie inter municipale veut renouveler l'entente ;

Il est proposé par : Nicole BERNÈCHE

Appuyé par : Mario FRIGON

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon accepte de renouveler l'entente avec Jean Coutu. La régie inter municipale autorise Madame Mélissa Tellier, directrice générale à signer le renouvellement de l'entente, pour une durée de trois (3) ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

39-02-2018 6.12 POLITIQUE DE FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE DESJARDINS DU NORD DE LANAUDIÈRE LORS DES TEMPÊTES

ATTENDU QUE la Régie inter municipale veut mettre en place une nouvelle politique concernant le Centre aquatique Desjardins du Nord de Lanaudière, lors des tempêtes ou lors des mauvaises conditions météorologiques ;

ATTENDU QUE dorénavant, lorsque la Commission scolaire des Samares fermera les écoles, en cas de tempête ou en cas de mauvaises conditions météorologiques, le Centre aquatique Desjardins du nord de Lanaudière sera également fermé ;

Il est proposé par : Yves MORIN

Appuyé par : Daniel ROCHELEAU

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon accepte la nouvelle politique relative à la fermeture du Centre aquatique Desjardins du Nord de Lanaudière qui sera dorénavant fermé lorsque la Commission scolaire des Samares sera fermée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

40-02-2018 6.13 NOMINATION DU SIGNATAIRE POUR LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES MESURES D'URGENCE AVEC VILLE ST-GABRIEL – SÉCURITÉ CIVILE

POINT REPORTÉ

41-02-2018 6.14 DEMANDE GRATUITE PAR LE COMITÉ DU PROJET DE LA BORNE DE RECHARGE

ATTENDU QUE le 19 février la Régie inter municipale a reçu une demande, émanant du comité de travail pour l'installation d'une borne de recharge, afin qu'il puisse avoir accès gratuitement à la moitié de la Salle Jean Coutu, le 23 juin 2018, en cas de pluie seulement ;

Il est proposé par : Daniel ROCHELEAU

Appuyé par : Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon accepte la demande de gratuité pour une demi-salle, en cas de pluie, le 23 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. VARIA

42-02-2018 7.1 DEMANDE PAR LE CPA POUR PRÊT DE RIDEAUX

ATTENDU QUE le CPA Brandon fait un spectacle de fin de saison le 24 mars prochain dans l'Aréna Familiprix Saint-Gabriel et il aimerait que la Régie inter municipale lui prête les rideaux pour cette occasion ;

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Yves MORIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB autorisent le prêt de rideaux au CPA Brandon, pour la journée du 24 mars, dans le cadre du spectacle de fin de saison.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

43-02-2018 7.2 DEMANDE DE GRATUITÉ PAR LE HOCKEY-MINEUR POUR LA SALLE JEAN COUTU

ATTENDU QUE le 7 avril prochain, l'Association du Hockey-Mineur de Saint-Gabriel fait un souper bénéfice ;

ATTENDU QUE l'Association du H-M a fait une demande à la Régie inter municipale, afin de pouvoir utiliser la salle Jean Coutu ainsi que ses installations, gratuitement ;

Il est proposé par : Denis GAMELIN

Appuyé par : Daniel ROCHELEAU

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB autorisent l'Association du Hockey-Mineur de Saint-Gabriel à utiliser gratuitement la salle Jean Coutu ainsi que ses installations le 7 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

Madame Francine Vadnais-Arsenault demande un suivi concernant les achats des nouveaux équipements, au Centre de conditionnement physique Lefrançois sports.

44-02-2018 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Mario FRIGON

Appuyé par : Daniel ROCHELEAU

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 22 février 2018, soit et est levée à compter de 20h59.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**Gaétan Gravel, président et Maire
Ville de St-Gabriel**

**Mélissa Tellier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie**